

BTS NOTARIAT

Le Technicien Supérieur en Notariat exerce ses activités au sein d'un office notarial. Il assure la préparation et le suivi complet du dossier d'un client ou se spécialise dans un domaine particulier. Il assume les relations avec les multiples partenaires de l'office : hypothèques, services fiscaux, cadastres, greffe des tribunaux, experts,...

Celui-ci se prépare en 2 ans avec une alternance de 3 jours en office notarial et de deux journées en formation.

Conditions d'Admission

Titulaire d'un bac général ou technologique.

Objectifs du BTS NOTARIAT

Collaborateur d'un office notarial, le titulaire du BTS Notariat agit de manière autonome pour les actes à la fois simples et courants, ou sur instructions pour les actes plus complexes. Il apporte son appui technique et assiste les juristes notamment dans la mise en forme d'actes, la collecte d'informations, l'accomplissement de formalités...

Débouchés du BTS NOTARIAT

Le BTS NOTARIAT forme aux métiers d'Assistant(e) Juridique en Office Notarial, Collaborateur Juridique, Collaborateur dans un office notarial etc.

Le Programme du BTS Notariat

- Culture Générale et Expression et Langue Vivante Etrangère
- Environnement Economique et Managérial du Notariat
- Droit Général et Droit Notarial
- Techniques Notariales
- Conduite et Présentation d'activités Professionnelles